

Réunion

Orientation/Affectation

niveau 3^{ème}

Mme VEFOUR-ASSANY, Psychologue de l'éducation nationale
(Excusée)

Mme ALARD, Proviseure du Lycée Simone de Beauvoir, Gagnague

Mme GUSSE Proviseure adjointe du lycée Raymond Naves, Toulouse

M. CONSTANT-GLEYE, Principal du collège.

Le mardi 13 Avril 2026

ORIENTATION // AFFECTATION



**Il ne faut pas confondre
orientation et affectation:**

- ▣ L'**orientation** est le choix du **type de poursuite d'étude** pour l'année prochaine.
2^{ème} phase au conseil de classe du 2nd Semestre
- ▣ L'**affectation** est le choix de l'**établissement et/ou de la formation** pour l'année prochaine.
Débuté dans les jours à venir

L'ORIENTATION

▣ Doit être basée sur :

- Les vœux de l'élève et ses projets d'avenir,

Mais aussi sur:

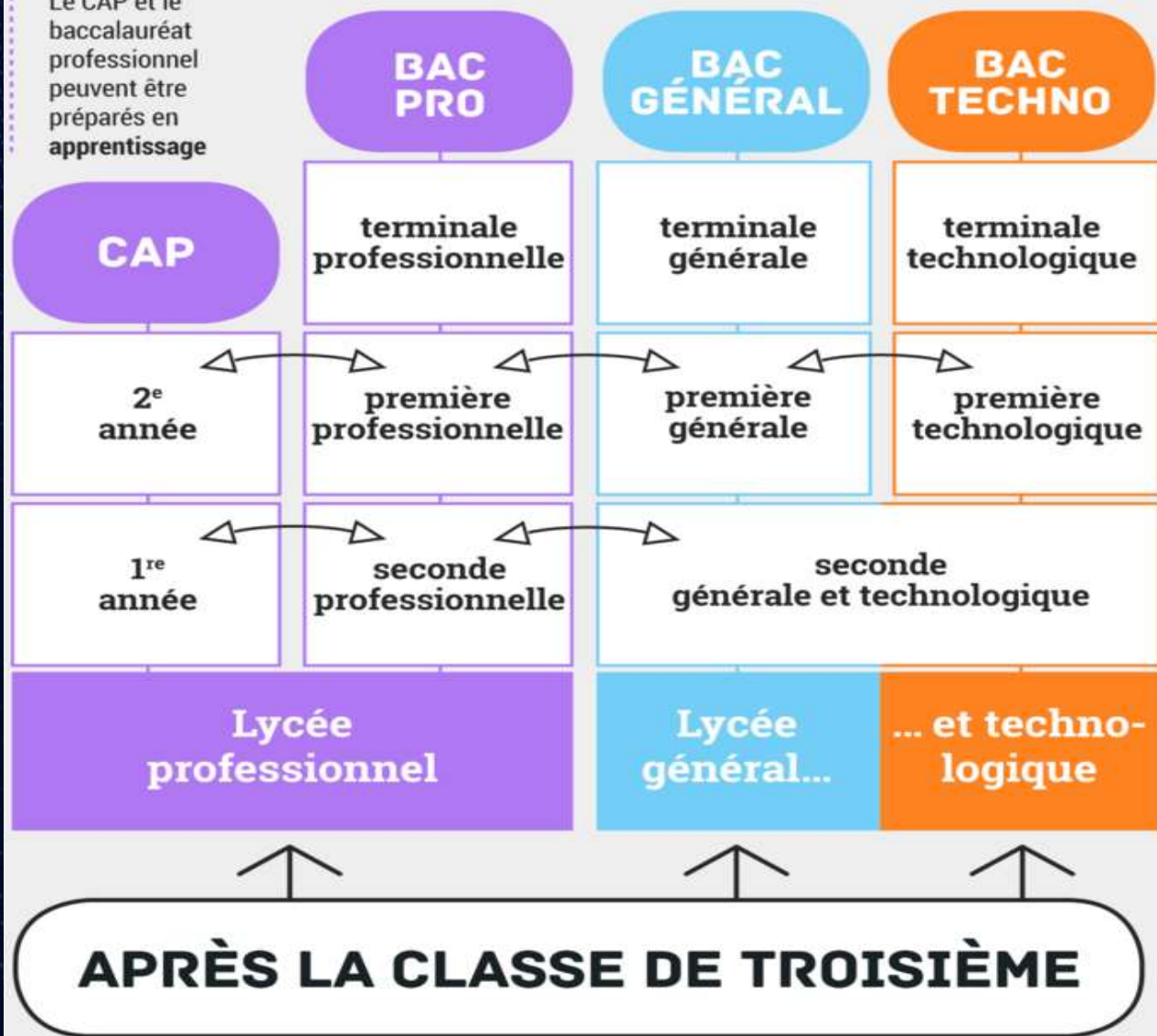
- Les résultats scolaires (notes, compétences, appréciations...),
- La capacité de travail de l'élève,
- Les filières de formations envisageables.

Cela se construit en confiance et en équipe:

Élève, parents, professeurs, CPE, psy-EN
(conseillère d'orientation), équipe de direction...

L'ORIENTATION

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage



Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

APRES LA 3^{ème}

- ▣ La 2^{nde} générale :
 - Des enseignements communs à tous les élèves
 - Choix d'enseignements optionnels
- ▣ La 2^{nde} Professionnelle :
 - 1^{ère} année d'un bac-pro en 3 ans.
 - Choix en fonction du projet de l'élève et des places disponibles.
- ▣ La 1^{ère} CAP:
 - 1^{ère} année d'un CAP en 2ans.
 - Choix en fonction du projet de l'élève et des places disponibles.

ORIENTATION

L'orientation débute au premier semestre et se termine au 2^{ème} semestre.

▣ **Au premier semestre:**

- Vous avez émis une « INTENSION » d'orientation,
- Le Conseil de classe « a donné un AVIS et/ou un CONSEIL »

En ce moment, bilans de mi-semestre avec les PP et prise de contact avec les parents d'élèves pour alerter ou accompagner si besoin.

ORIENTATION

▣ Au deuxième semestre:

- Vous émettez des « VOEUX » d'orientations,
- Le Conseil de classe « Prononce une DECISION »

! plusieurs cas de figure !

- La décision du conseil de classe est en accord avec les vœux: c'est validé.
- La décision du conseil de classe n'est pas en accord avec les vœux:
 - ▣ Prise urgente de rendez-vous avec le Principal pour un entretien:
 - Soit un accord est trouvé et fait office de décision,
 - Soit pas d'accord et appel de la famille.

Il ne s'agit pas d'une opposition entre le collège et la famille, mais bien d'une collaboration dont le seul but est la réussite de l'élève.

ORIENTATION/AFFECTATION

Toutes les démarches sont dématérialisées sur EduConnect

- ▣ Les identifiants et mots de passe sont les mêmes que pour toutes les démarches en lien avec la scolarité (bourses, connexion ENT...).

- ▣ Dans les deux cas, si problème de connexion:
 - **Une fiche de vœux papier** peut vous être fournie par l'établissement qui se chargera de la saisie.

Se connecter au service en ligne Orientation


Compatible avec tous types de supports, tablettes,
smartphones, ordinateurs

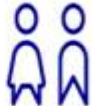
Accès avec l'adresse unique
teleservices.education.gouv.fr

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.


Je sélectionne mon profil

 **Responsable d'élève**

 **Élève**


Le compte du représentant légal permet de formuler les choix et de répondre aux propositions d'orientation.

Le compte de l'élève permet de lire ce que le représentant légal a complété.

 **ÉduConnect** ← [Changer de profil](#)

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Responsable d'élève

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)


Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)


[Se connecter](#)

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect

 [S'identifier avec FranceConnect](#)

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#) 

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Se connecter avec mon compte ÉduConnect, l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.

Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu [Mes services](#).

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

**Accès aux services
en ligne dans le
menu Mes
services.**

Une question, besoin d'aide ?



2023-2024

Assistance  

Mes services




Actualités

 Bourse de collège 

 Orientation

 Affectation

 Fiche de renseignements

Message de l'établissement

Sur la page d'accueil de Scolarité services choisir Orientation à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Bien préparer la rentrée 2024

De janvier à mars

Avant le conseil de classe, vous indiquez pour votre enfant, l'intention d'orientation vers la voie générale et technologique ou la voie professionnelle. Après le conseil de classe, vous prenez connaissance de l'avis provisoire concernant l'orientation demandée et vous en accusez réception.

Formuler les intentions d'orientation **Prendre connaissance de l'avis**

PROCHAINEMENT

Du 5 avril au 27 mai

Vous pouvez consulter l'offre des formations.

À partir du 6 mai, vous précisez la ou les formations ainsi que l'(les) établissement(s) souhaité(s) pour votre enfant.

Préciser formations et établissements

PROCHAINEMENT

D'avril à début juin

Avant le conseil de classe, vous indiquez les choix définitifs d'orientation. Après le conseil de classe vous consultez la proposition d'orientation et vous donnez votre réponse.

Formuler les choix définitifs Répondre au conseil de classe

PROCHAINEMENT

À partir du 26 juin

Vous découvrez la formation et l'établissement retenus pour votre enfant et vous l'inscrivez dans son établissement.

Voir le résultat d'affectation Inscrire

Accéder au service Orientation

Les étapes de l'orientation, l'affectation et l'inscription sont présentées pour préparer la rentrée 2024.

Le bouton activé indique l'étape en cours.

ORIENTATION

- ☐ Une fois connecté sur Educonnect:

BIEN CHOISIR L'ONGLET **ORIENTATION**

- ☐ Il vous revient de CHOISIR et CLASSER vos vœux d'orientation en ligne:
 - 2GT / 2Pro / 1 CAP
 - **Statut scolaire ou Apprentissage**
- ☐ Si problème de connexion:
 - **Une fiche de vœux papier** peut vous être fournie par l'établissement qui se chargera de la saisie.



Procédure à effectuer avant le conseil de classe !

Demander sa voie d'orientation après la 3^e

Auprès du conseil de classe du second semestre

Mes services



Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.

Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les établissements proposant les formations envisagées et conseillées par le conseil de classe en consultant les offres de formations après la 3^e dans le [service en ligne affectation](#) .

[Je formule les choix définitifs d'orientation](#)

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

Mes services



Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).



Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.

Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.

Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Le bouton +
Ajouter un choix
ouvre une pop-
up qui permet la
sélection d'une
voie
d'orientation.

The image shows a web application interface with a sidebar on the left containing menu items: 'Actualités', 'Bourse de collège', 'Orientation', 'Affectation', and 'Fiche de renseignements'. The main content area is titled 'Choix définitifs'. A modal dialog box is open, titled '→ Rang 1', with a 'Fermer x' button in the top right corner. Inside the dialog, a grey box contains the text 'Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.' Below this, a yellow-bordered box highlights the instruction 'Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)'. Three radio button options are listed: '2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR' (with a sub-note 'STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration'), '2^{de} professionnelle', and '1^{re} année de CAP ou de CAP agricole'. At the bottom of the dialog are 'Annuler' and 'Valider' buttons. In the background, a 'Valider les choix définitifs' button is visible.

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de modifier les choix jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation à la date indiquée par le chef d'établissement.

Valider les demandes d'orientation

Les choix validés sont transmis automatiquement à l'établissement pour le conseil de classe.

Mes services

- Actualités
- Bourse de collége
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte.
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Rang 1
2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

Un courriel avec le récapitulatif des choix validés est transmis à chaque représentant légal.

Les choix peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture du service.

The screenshot shows a user interface for 'Mes services' (My services). On the left is a navigation menu with options: 'Actualités', 'Bourse de collège', 'Orientation', 'Affectation', and 'Fiche de renseignements'. The main content area is titled 'Choix définitifs' (Final choices) and indicates it is for the 'Troisième trimestre' (Third trimester) under 'DEMANDE(S) DES REPRESENTANTS LÉGAUX / Choix définitifs'. A confirmation message states: 'Vos choix définitifs ont bien été validés' (Your final choices have been validated). It explains that a confirmation email will be sent to the legal representative's email address and that choices can be modified until the service closes. Below this, a list of choices is shown for 'Rang 1' and 'Rang 2'. A yellow box highlights the 'Modifier les choix définitifs' (Modify final choices) button. At the bottom, there is a 'Je donne mon avis' (I give my opinion) button and a footer with 'Une question, besoin d'aide ?' (A question, need help?) and an 'Assistance' button.

Mes services

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Affectation

Fiche de renseignements

Choix définitifs

Troisième trimestre
DEMANDE(S) DES REPRESENTANTS LÉGAUX / Choix définitifs

Vos choix définitifs ont bien été validés

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{ème} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou commerciale
Statut : apprenant, scolaire

Rang 2

1^{ère} année de CAP ou de CAP agricole
Spécialité : Boulangerie ou boulanger
Statut : apprenant, scolaire

[Modifier les choix définitifs](#)

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

[Je donne mon avis](#)

SPRANCES PUBLIQUES

Une question, besoin d'aide ?

Assistance

AFFECTATION

- ☐ Une fois connecté sur Educonnect:

BIEN CHOISIR L'ONGLET **AFFECTATION**

- ☐ Il vous revient de CHOISIR et CLASSER vos vœux en termes:
 - **D'établissements scolaires,**
 - **De Formations,**
 - **De statut (scolaire ou Apprentissage).**
- ☐ Vous disposez de:
 - **10 vœux possibles dans l'académie,**
 - **5 vœux possibles hors académie.**



Procédure à effectuer avant le conseil de classe !

AFFECTATION

Deux cas possibles:

- ▣ Pour les 2^{nde} GT = Lycées de secteur:
 - Lycée Raymond Naves pour les élèves de Saint-Jean
 - Lycée Simone de Beauvoir pour ceux de Castelmaurou

- ▣ Pour les 2^{nde} Pro:
 - **Tout Lycée Professionnel de l'académie en fonction des formations.**
 - ▣ Demander un maximum de vœux et d'établissements pour avoir plus de chance d'avoir satisfaction.
 - ▣ Attention aux taux de pressions de certaines formations !!!



Procédure à effectuer avant le conseil de classe !

AFFECTATION

DANS TOUS LES CAS:

- ▣ Si le conseil de classe met un avis défavorable sur une orientation (2GT/2^{nde} Bac-Pro/ 1^{ère} CAP), tous les vœux d'affectations dans cette orientation deviennent nuls.

- ▣ Pour les 2^{nde} GT:
 - **Toujours mettre le lycée de secteur, même en dernier, afin de se garantir une place d'affectation de droit!**

AFFECTATION

LES DATES:

- ▣ Le 03/04/2026 ouverture du serveur Affelnet en consultation: Permet de voir les lycées et les options/filières associées.
- ▣ **Du 04/05/2026 au 26/05/2026 ouverture du serveur Affelnet en saisie:** Permet de saisir les vœux par ordre de priorité,
- ▣ **Du 15/06/2026 au 19/06/2026: pré-tour de sécurisation:** Vérification par le collège des situations d'élèves "non-sécurisés" et ajustements possibles (nouveaux vœux si nécessaire)
- ▣ **Le 30/06/2026: résultats du tour principal d'affectation.** Inscrire son enfant dans l'établissement d'affectation, dans les 3 jours ouvrés.

Non-inscription = perte de l'affectation!

AFFECTATION

LES DATES:

Si aucune place attribuée à la fin du premier tour, d'autres tours s'organisent sur places vacantes

- ▣ Du 01/07/2026 au 06/07/2026 Tour 1:
nouveaux vœux à formuler sur places vacantes,
avec l'appui du collège (échelle académique),

Résultats le 07/07/2026

- ▣ Du 07/09/2026 au 09/09/2026: Tour 2: Idem
tour1

Résultats le 10/09/2026

Quelles démarches pour quels établissements ?

Lycées publics

Du 4 au 26 Mai 2026

=> Procédure informatisée via SLA (service affectation) et/ou sur papier

+ Prévoir dossiers spécifiques et/ou tests pour :

Section binationale, internationale, sections sportives, OPECO, EREA de Muret

Lycées privés et/ou agricoles

Du 4 au 26 Mai 2026

=> Contactez directement les lycées visés

=> Jusqu'au 26 Mai pour formuler les vœux dans le privé

Prévoir :

- Entretiens de recrutement
- Bulletins de note 4ème et 3ème

Les CFA

Dès le mois de Janvier

=> Pré-inscription en ligne ou sur rdv

=> Entretien sélection + sur dossier (notes, lettre de motivation, cv ...)

=> Inscription validée si signature d'un contrat d'apprentissage

Prévoir :

- **Démarcher des entreprises !**
- Un contrat d'apprentissage ou promesse d'embauche

COMMENT PROCEDER



*Service
affectation
(version en
ligne)*

Pour une vidéo explicative, veuillez cliquer sur l'image ci-dessous :





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Romain Rolland
Saint-jean

En cas de difficultés, écrire mail /
ENT / téléphoner au collège qui
vous aidera ou prendra le relais.

Merci pour votre écoute